Wallonie
Province du Brabant wallon - Commune de 1315 INCOURT

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est Thomas & Piron Home , ayant ses bureaux établis La Besace 14 à 6852 Maissin .

Le bien concerné est situé Rue de Dongelberg, SN à 1315 Incourt, et est cadastré 01 B 212M2.

Le projet consiste en l'urbanisation de 4 lots destinée à recevoir des habitations unifamiliales de type 4 façades. Le lot 5 est destiné à recevoir une cabine électrique, ce lot sera ensuite cédé à ORES.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.VIII.13** du Code du Développement Territorial.

- L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n°2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

Le dossier peut être consulté **sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Incourt, Service Urbanisme, Rue de Brombais, 2 à 1315 Incourt:

–Les jours de semaine de 9h à 12h ;

–Le jeudi jusqu'à 19 heures sur rendez-vous ;

Pour les consultations hors horaire de la commune, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr DECART téléphone : 010/23.95.68 – mail : urbanisme@incourt.be

L'enquête publique est ouverte le 01/07/2026 et clôturée le 15/07/2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

–par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Incourt, service urbanisme, Rue de Brombais, 2 à 1315 Incourt ;

–par télécopie au numéro 010/88.93.72

–par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be

–remises au service Urbanisme de la Commune d'Incourt, rue de Brombais 2, 1315 Incourt.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées **sur rendez-vous** auprès de David Decart , ☎ 010/23.95.68, 🖷 010/88.93.72, * urbanisme@incourt.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **15/07/2026 à 11 heures** à l'Administration communale d'Incourt, service urbanisme, rue de Brombais 2 à 1315 Incourt.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de David Decart , ☎ 010/23.95.68, 🖷 010/88.93.72, * urbanisme@incourt.be

Pour le Collège communal,

Le Directeur général ,
par délégation,

Larissa DELLA FAILLE

COMMUNE D'INCOURT · Brabant wallon ·

Le Bourgmestre

Benoît MALEVÉ